

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 JANVIER 2026– 18H30

Présents : Mmes : CHEVREAU Kristell, SEVIN Pierrette, SUBLEMONTIER Stéphanie, MM : GILLAIZEAU Manuel, SUBLEMONTIER Denis

Excusé ayant donné procuration : M. PATRON Ludovic à Mme CHEVREAU Kristell

Excusés : Mmes : FAYE Sigrid, HAIE Marie-José, M. THORAVAL Pascal

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- Travaux de voirie 2026
- Demande de subvention au titre du FDI 2026 : voirie

Désignation secrétaire de séance : Mr SUBLEMONTIER Stéphanie

1 – Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VALIDE le procès-verbal du 4 décembre 2025.

2 – Travaux de voirie 2026

Madame le Maire informe les conseillers qu'il convient de prévoir des travaux de voirie pour l'année 2026 comme évoqué lors de la précédente réunion du conseil municipal.

Trois devis sont proposés :

- Rue de la Buzinerie : pour un montant de 3 760 €
- Rue des Salandières (partie communale) : pour un montant de 5 977 €
- Allée de la Chauvellerie : pour un montant de 9 710,50 €

Madame le Maire propose de valider ce projet en informant que des seconds devis seront demandés à une autre entreprise afin de valider les dépenses d'investissements 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VALIDE le projet de travaux de voirie 2026 comme proposé.

3 – Demande de subvention au titre du FDI 2026 : voirie

Madame le Maire rappelle le projet de travaux de voirie pour un montant total de 19 447,50 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre du FDI 2026 pour un montant de 9 723,75 € soit 50% de la dépense.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 028-212803142-20260227-20260227_1-DE

Charges en €	Produits en €
Coût global HT 19 447,50 €	FDI (50% de la dépense HT) 9 723,75 € Autofinancement (30% de la dépense HT) 9 723,75 €
Total des charges 19 447,50 €	Total des produits 19 447,50 €

A l'unanimité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 0)

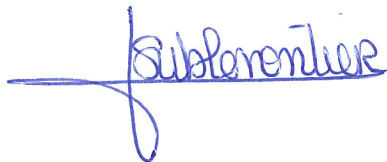
Informations et questions diverses

Néant

Fin du conseil à 19 heures.

Les Ressuintes, le 12 janvier 2026

Le Secrétaire de séance,
Stéphanie SUBLEMONTIER



Le Maire,
Kristell CHEVREAU

